

Un projet d'envergure dans le Val de Saire

Comme d'autres collectivités l'ont fait avant elle, la communauté de communes du Val de Saire souhaite elle aussi contribuer à la valorisation des bois de nos haies, une ressource locale sous-exploitée, alors que le coût des énergies fossiles ne cesse de grimper.

La Presse de la Manche - 25 novembre 2013

En mars 2012, le Syndicat mixte du Cotentin et la communauté de communes du Val de Saire avaient organisé une journée à Anneville-en-Saire sur ce sujet pour « sensibiliser le territoire : les agriculteurs et les élus », expliquait Guy Geffroy, le vice-président de la collectivité. « Le but est de quitter les énergies fossiles pour aller vers la biomasse. Il y a un créneau, une ressource très intéressante si on ne fait pas n'importe quoi », poursuivait-il, avant d'insister sur le fait que « la collectivité est là pour initier » la prise de conscience. Le chemin est encore long, mais les mentalités s'éveillent.

■ Deux tiers d'économie pour le collègue

Et Guy Geffroy espère fermement mener à bien le « gros projet de réseau de chaleur sur le Val de Saire pour chauffer au bois le collège de Quettehou, les salles de sport, la maison de re-

traite et l'école de Saint-Vaast-la-Hougue ». « Le collège utilise 48 500 litres de fioul par an. À 1 € le litre, c'est à peu près le même montant en euros. Avec une chaudière bois, on serait à 16 000 €. Ça interpelle quand même ! », lance Guy Geffroy, qui assume le fait de passer pour un « écolo ».

En partenariat avec le Syndicat mixte du Cotentin, l'Adème, Biomasse Normandie et bientôt la chambre d'agriculture, le dossier avance. Une plateforme de stockage sera à construire pour recevoir le bois qui sera coupé vraisemblablement durant d'hiver 2014-2015. Au pire, le Val de Saire pourra utiliser la plateforme de Ravenoville, car elle se situe dans le rayon de « cohérence d'approvisionnement compris 15 kilomètres et 20 kilomètres maximum ».

■ Valoriser nos haies

Lorsqu'on sait qu'un mètre cube de bois déchiqueté équi-



D'ici 2015, le collège Guillaume-Fouace, comme d'autres équipements collectifs du Val de Saire, seront certainement chauffés par un réseau de chaleur au bois.

vaut à 80 litres de fioul, il est urgent de saisir cette alternative qui nous tend les bras. Car avec 56 000 kilomètres de haies recensées en 2011 (soit plus que le tour de la terre !),

notre département possède une ressource naturelle et renouvelable considérable. Au lieu de brûler sur place les branchages issus de leur entretien, leur déchiquetage per-

met trois voies de valorisation : non seulement l'alimentation de chaudières, mais aussi le paillage végétal pour les massifs et la litière animale.

J.-Ph. M.